



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 25 novembre 2019

Communiqué de presse

CRÉDIT AGRICOLE CIB FINALISE LA CESSION DE 6,0% DU CAPITAL DE LA BANQUE SAUDI FRANSI À RIPPLEWOOD

Suite aux communiqués de presse du 15 mars 2019 et du 29 avril 2019, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank annonce ce jour que, suite à l'exercice par RAM Holdings I Ltd, un véhicule d'investissement contrôlé par Ripplewood Advisors LLC ("Ripplewood") de sa faculté d'acquérir une participation de 6,0% du capital de la Banque Saudi Fransi (BSF) à un prix de 30,00 Riyals Saoudiens par action, la cession des 6,0% du capital de BSF est finalisée, transaction pour laquelle toutes les autorisations réglementaires ont été obtenues.

Les termes et conditions de cette transaction sont inchangés par rapport à la communication faite le 15 mars 2019.

Combinée à la cession initiale de 4,9% du capital de la BSF à un consortium d'investisseurs mené par Ripplewood finalisée le 29 avril 2019, cette transaction aura un impact positif total de plus de 15 points de base sur le ratio CET1 non phasé de Crédit Agricole S.A. et de plus de 10 points de base sur celui du Groupe Crédit Agricole (ces deux impacts étant calculés par rapport à la situation au 31/12/2018).

Crédit Agricole CIB détient toujours 4,0% du capital de BSF et évaluera de manière opportuniste les options de cession de cette participation résiduelle.

S'exprimant au sujet de l'engagement de Crédit Agricole en Arabie Saoudite, Jacques Ripoll, Directeur Général de Crédit Agricole CIB, déclare : « Crédit Agricole CIB continue de croire dans

les perspectives économiques de l'Arabie Saoudite, dans le cadre du plan Vision 2030 et a pour projet d'y développer ses activités et d'y accroître sa présence directe ».

Crédit Agricole CIB et J.P. Morgan ont agi en tant que conseils financiers, Clifford Chance et Abuhimed Al-Sheikh Al-Hagbani Law Firm (« AS&H ») en tant que conseils juridiques.